



Partager des crédits après une séparation

Par **dom55**, le **08/12/2010 à 15:53**

Bonjour, rn je suis propriétaire avec mon ex compagne d une maison, nous étions pas marié ni pacsé au moment de la vente. Cela fait maintenant 2 ans que je suis parti afin d éviter un drame, mais je suis le seul à payer la maison ainsi que le prêt à 0% et le crédit de l insert . Comment l obliger à payer une partie des sommes . Merci

Par **chris_ldv**, le **08/12/2010 à 16:39**

Bonjour,rnrnD'après votre descriptif vous êtes propriétaire de la maison en indivision avec votre ex-compagne.rnrnExigez de sortir de l'indivision: votre ex-compagne devra racheter votre part de la maison ou bien la maison sera vendue et le prix de la vente partagé entre vous.rnrnCordialement,

Par **dom55**, le **09/12/2010 à 11:17**

bonjour rn cela fait 2 ans maintenant que ma maison est en vente , on la vend a perte le soucis c est quand je suis parti pour des raisons précises elle a continué les travaux en cours mais ca a été un massacre , on ne peut pas avoir l indivision tant que le crédit immo est en cours , le crédit est sur un compte joint que l on peut pas solder du ce fameux crédit et son salaire arrive dans une autre banque , donc tant que je paie normalement la banque ne va pas engager de frais pour poursuivre mon ex compagnernrn cordialement